

UNIVERSITE DE TUNIS

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES
DE TUNIS

MASTER PROFESSIONNEL ECONOMIE NUMERIQUE ET ENTREPRENEURIAT (ENE)

PV DES CANDIDATURES RETENUES PAR SCORE

Les étudiants dont les noms figurent au tableau ci-dessous sont autorisés¹ à s'inscrire en première année de master professionnel ENE pour l'année universitaire 2015/2016.

Rang	CIN	Nom	Prénom	Score
1	07197456	SOUSSI	Chayma	27,50
2	04828394	ARFAOUI	Yomna	21,48
3	09814003	ZAININE	Ratiba	20,40
4	09813894	MGHIRBI	Sahar	19,44
5	08086217	HAFSOUNI	Moetez	19,23
6	09617551	TABOUBI	Ines	18,69
7	04843503	SFAR	Meriem	18,48
8	04839231	ZOUAOUI	Amira	18,00
9	09815584	LENGLIZ	Slim	17,96
10	08725554	BEN SGHAIER	Dhifaf	17,59
11	08984486	MAALAOUI	Raouia	17,39
12	06909089	BOUGHAMMOURA	Aymen	16,71
13	06934261	KAMMOUN	Marwa	16,68
14	05494497	ELYES	Bennani	16,30
15	08741118	MEJRI	Youssef	16,27
16	09492320	BOUSSELMI	Ines	15,86
17	08746475	BENNANI	Amira	15,75
18	08059392	AYARI	Dalel	15,77
19	09372370	NASRI	Shaima	15,45
20	07190314	BOUJEMAA	Meriem	15,39

Les étudiants, dont les noms figurent dans la liste, ont jusqu'au vendredi 10 juillet 2015 à 12h00 pour déposer, auprès du service des mastères à l'ESSECT, leur dossier en version papier et doivent poursuivre les formalités d'inscription.

L'autorisation d'inscription n'est définitive qu'après vérification de la validité des informations saisies par le candidat.

Toute fausse déclaration cause l'annulation automatique de toute inscription au sein de l'ESSECT.

Dossier à fournir :

Les candidats présélectionnés devront fournir les pièces suivantes :

- 1 copie conforme du diplôme du Baccalauréat ;
- 1 copie conforme du diplôme de Licence ;
- 1 copie conforme de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement) ;
- 1 copie de la carte d'identité nationale ;
- 3 photos d'identité ;
- 1 CV ;
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ESSECT ;
- Une lettre de motivation éventuellement appuyée par les attestations de stages poursuivis au cours des études